

G11

Le nombre du nom



la règle



un crabe

① Quand un nom désigne une seule chose ou un seul animal ou une seule personne, on dit qu'il est au singulier.

MÉMO

SINGULIER

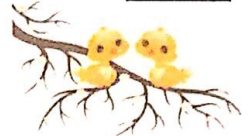
PLURIEL

② Quand un nom désigne plusieurs choses, plusieurs animaux ou plusieurs personnes, on dit qu'il est au pluriel.

MÉMO



des ballons



les oiseaux

③ Pour écrire un nom au pluriel, on ajoute le plus souvent un « s », parfois un « x ».

MÉMO

Exemples

un lion ⇒ des lions / le gâteau ⇒ les gâteaux